

Signature d'une convention collective avec le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal - Un pas important vers une approche renouvelée en matière de relations de travail

NOUVELLES FOURNIES PAR

Ville de Montréal - Cabinet de la mairesse et du comité exécutif →

Janv 30, 2020, 11:45 ET

MONTRÉAL, le 30 janv. 2020 /CNW Telbec/ - La mairesse de Montréal, Valérie Plante, a souligné l'amorce d'une approche renouvelée dans les rapports collectifs au sein de la fonction publique montréalaise avec la signature d'une nouvelle convention collective approuvée par le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM). Le président du comité exécutif, Benoit Dorais, le directeur général de la Ville de Montréal, Serge Lamontagne et la présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM), Anne Dorais, se sont joints à la mairesse lors d'une cérémonie tenue à l'hôtel de ville de Montréal pour officialiser la nouvelle entente.

« La fonction publique montréalaise, c'est le cœur de notre Ville. Quotidiennement, nos employées et employés mettent leur expertise à profit pour assurer le bien-être de la population. Cette nouvelle convention collective s'inscrit en toute cohérence avec notre souhait de valoriser l'apport de nos effectifs. Elle illustre également les efforts déployés par notre administration en matière de saine gestion municipale », a affirmé la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

« À titre d'employeur, Montréal prend les moyens nécessaires pour offrir à ses employés un milieu de travail sain et stimulant. Cette convention collective s'inscrit dans nos ambitions d'offrir à notre fonction publique des conditions de travail à la hauteur de leur rôle et de leurs responsabilités, notamment avec un cadre de travail qui favorise la conciliation vie personnelle et familiale, et activités professionnelles », ajoute Benoit Dorais, président du comité exécutif.

« La signature de cette convention collective avec les professionnelles et professionnels généraux permet à la Ville de Montréal de poser un jalon important qui nous permet d'entrevoir positivement la suite de nos démarches en matière de relations de travail. La convention collective est le fruit d'un processus important visant la mise en place d'une nouvelle approche dans les rapports collectifs avec nos employées et employés. Cette approche tient notamment compte des besoins et des priorités des deux parties », a précisé Serge Lamontagne, directeur général de la Ville de Montréal.

« Les professionnels et professionnelles de la Ville de Montréal sont au cœur de la planification des services municipaux offerts aux citoyens et citoyennes, ainsi que du développement des activités qui rythment le quotidien montréalais. Certains des principes introduits dans cette nouvelle convention collective, d'une durée de dix ans, permettront de

reconnaître l'importance de leur rôle au sein de l'administration municipale et d'évoluer dans un environnement de travail plus actuel. Les préoccupations des professionnels et professionnelles quant à la nécessité de rétablir des relations de travail harmonieuses, la reconnaissance de leur rôle, leur besoin de concilier travail et vie personnelle, ainsi que le maintien de leur pouvoir d'achat ont été les éléments primordiaux qui ont guidé les représentants et représentantes syndicaux dans les échanges, qui ont mené à la conclusion de cette entente, approuvée par 89 % des membres votants », a mentionné Anne Dorais, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM).

Le SPPMM a approuvé à 89 % l'offre proposée par la Ville pour le renouvellement de la convention collective des professionnelles et professionnels généraux lors d'une assemblée extraordinaire tenue dans la soirée du 26 septembre 2019. La nouvelle entente permet la mise en place d'une convention collective qui sera effective jusqu'au 31 décembre 2023.

Rappelons que la Ville de Montréal compte près de 2 200 professionnels membres du SPPMM, qui travaillent dans des domaines variés, tels que les sciences, le développement économique, social, culturel et sportif, les finances, les technologies de l'information, l'aménagement du territoire, l'environnement, les communications, la bibliothéconomie, l'évaluation foncière, ainsi que la gestion immobilière.

SOURCE Ville de Montréal - Cabinet de la mairesse et du comité exécutif

Renseignements: Source : Geneviève Jutras, Attachée de presse principale, Cabinet de la mairesse et du comité exécutif, 514 243-1268; Renseignements : Gabrielle Fontaine-Giroux, Relationniste, Service des communications, Ville de Montréal, 514 868-8762; Anne Dorais, Présidente, Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal, 514-845-9646, sppmm@sppmm.org

Liens connexes

www.sppmm.org